



ARNAQUES : RENOUVELER SA CARTE D'IDENTITÉ OU SON PASSEPORT, C'EST GRATUIT !

ATTENTION aux sites internet non-officiels pour les démarches de carte d'identité et passeport. Les démarches doivent être réalisées exclusivement sur le site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

www.ants.gouv.fr

Publié le 12 mai 2026

PRUDENCE. Plusieurs sites internet non officiels proposent des services payants de pré-demande de carte nationale d'identité (CNI) et passeport. **C'est une arnaque**

Si un site internet vous demande de payer pour une simple pré-demande ou un accompagnement administratif, il est fortement conseillé de quitter immédiatement la page : il peut s'agir d'une tentative d'arnaque.

Pour effectuer une pré-demande en ligne de carte d'identité ou de passeport, aucun paiement ne doit être exigé, hormis le timbre fiscal réglementaire lorsqu'il est nécessaire dans certains cas (renouvellement du passeport, perte/ vol de la carte d'identité, etc.).

La prise de rendez-vous en mairie pour déposer le dossier est gratuite.

> [Je prends rendez-vous en ligne](#)

Les démarches doivent être réalisées exclusivement sur le site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

www.ants.gouv.fr ↗

Quelques conseils de vigilance :

- > Vérifiez toujours l'adresse du site internet consulté ;
- > Méfiez-vous des sites apparaissant en publicité ou site « sponsorisés » dans les moteurs de recherche ;
- > Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires sur un site non officiel ;



En cas de doute ou question, contactez le Service Population :
05.65.59.50.53 (etatcivil@millau.fr)



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30